

**38^{ème} TOURNOI ESTIVAL
D'EVIAN SPORTS TENNIS DE TABLE
LE DIMANCHE 14 AOUT 2011**

Article 1 : Le tournoi se déroulera à la salle spécifique d'Evian-sports et au gymnase du lycée, 2 bis avenue Anna de Noailles, sur 16 tables.

Article 2 : Il est ouvert à tous les joueurs, licenciés ou non, français ou étrangers.

Article 3 : Pour les joueurs licenciés, le classement à prendre en compte pour l'inscription sera celui de la saison **2011/2012, disponible sur le site de la FFTT**. En cas de doute ou de contestation, les organisateurs se réservent le droit de procéder à toute vérification nécessaire (internet...).

Pour les joueurs licenciés dans plusieurs fédérations, le classement pris en compte est celui dans lequel la personne participe au championnat par équipes.

Article 4 : Les horaires des différents tableaux seront les suivants :

- Tableau A : non classés à 8 : 10h00
(NC à 899 points ; D1 pour les Suisses)
- Tableau B : non classés à 17 : 10h00
(NC à 1799 points ; B14 pour les Suisses)
- Tableau C : non classés à 11 : 11h00
(NC à 1199 points ; D4 pour les Suisses)
- Tableau D : Ttes SERIES : 13h00
- Tableau E : non classés à 14 : 15h00
(NC à 1499 points ; C8 pour les Suisses)
- Tableau F : « mort subite » :*
- Tableau G : HANDICAP : 16h00

NB : les organisateurs se réservent la possibilité de supprimer tout tableau qui ne réunirait pas suffisamment de participants.

Pas d'inscriptions cumulées possibles en tableau A et B.

* horaire tab F non défini ; tableau inséré dans l'après-midi ; durée : +/- 25 min.

Article 5 : le premier tour de tous les tableaux, sauf F et G, se déroulera par poules de 3 joueurs (ou 4 suivant le nombre d'inscrits) avec 2 qualifiés pour le tableau final à élimination directe.

Les tableaux F et G sont à élimination directe.

Article 6 : Les rencontres se disputeront au meilleur des 5 manches, hors tableaux F et G.

Article 7 : Le nombre de tableaux n'est pas limité ; toutefois un joueur ne pourra être inscrit simultanément dans plus de 3 tableaux (**hors tableau F**). Il conviendra donc d'attendre d'être éliminé d'un tableau pour demander à la table d'arbitrage s'il reste une place disponible dans un autre.

Article 8 : les droits d'inscriptions sont fixés à :

- 8 Euros pour 1 tableau
- 14 Euros pour 2 tableaux, **hors tableaux F et G**
- 20 Euros pour 3 tableaux, **hors tableaux F et G**
- 4 Euros par tableau supplémentaire

Les droits d'inscriptions seront de 1euro pour le tableau F et 3 euros pour le tableau G.

1€supplémentaire par tableau pour les inscription sur place.

Le franc suisse ne sera accepté que sous forme de billet, sur la base d'un taux de change de 1.30 CHF pour 1 euro. (Taux estimé au 01/07/2011)

Article 9 : le scratch sera prononcé 15 minutes après le premier appel.

PAR AILLEURS, pour une bonne organisation et un respect le meilleur possible des horaires de début des tableaux, **aucune inscription ne sera acceptée à moins de 45 minutes du début du tableau.**

Article 10 : Une tenue et un esprit sportif seront de rigueur.

Article 11 : Les balles seront fournies par les joueurs.

Article 12 : Les féminines sont admises dans tous les tableaux.

Article 13 : **pour le tableau F (mort subite), la formule est la suivante :**

Tableau à élimination directe, avec tirage au sort intégral. **Match en 1 point.**

64 inscrits au maximum.

Le vainqueur remporte la mise totale.

Article 14 : Pour le tableau G (handicap), la formule retenue est la suivante :

Match en 1 set de 41 points avec 3 points par classement d'écart, dans la limite de 27 points.

SCORE ACQUIS A 41 (pas besoin de 2 points d'écart)

Le classement retenu pour les N° est fonction de leurs points classement (ex : 2260 points = 22, 2430 = 24)

Article 15 : Chaque tableau sera primé jusqu'aux **1 /2 finales**, sauf le toutes séries (1/4 de finales)

Article 16: Les engagements pourront se faire :

- Soit à l'office de tourisme d'Evian, du lundi 8 au samedi 13 août 12h00, par courrier ou téléphone
Adresse : Place de la porte d'Allinges BP 18 74502 EVIAN Cedex
Tel : 04.50.75.04.26
- Soit chez Monsieur Jean-Marc BOCHATON
6 A route de chez Ravasse 74500 Evian
Tel : 04.50.70.89.44 ou 06.07.11.72.20
e-mail : jm.bochaton@sfr.fr

Article 17 : Le juge arbitre du tournoi sera Monsieur JEAN-MARC BOCHATON. Ses décisions seront sans appel.

Article 18 : Seuls les organisateurs pourront apporter des modifications au présent règlement.

Article 19 : Le club décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou d'accident pouvant se produire dans les deux salles. **Il est rappelé qu'il est strictement interdit notamment d'utiliser le mur d'escalade du gymnase et que le port de chaussures à semelles non marquantes sera obligatoire pour être autorisé à jouer.**

Article 20: L'inscription au tournoi implique l'acceptation sans réserve de ce règlement.

Article 21: Il n'y aura pas d'interruption à midi. Une buvette est prévue sur place.